

mentionnerai un fragment de poterie néolithique bien caractérisée par une anse mamelonnée percée d'un trou de suspension, ainsi qu'une hache en pierre polie.

En résumé, les fouilles de Saint-Barnard ont mis au jour des sépultures pouvant se rapporter à l'âge de pierre polie, à l'âge de bronze et au premier âge du fer, appartenant par conséquent aux temps celtiques bien antérieurs à la conquête.

Si de nombreuses traces gallo-romaines ont été signalées dans le voisinage, il est impossible de les confondre avec les sépultures ouvertes en 1862. C'est tout au plus si l'on pourrait rapporter les fosses communes à l'époque romaine. Mais ce ne serait qu'une probabilité, une hypothèse toute gratuite. Je ne crois donc pas qu'on soit autorisé à conclure des fouilles de Saint-Barnard que ce lieu fut le champ de bataille où César atteignit pour la première fois les Helvètes.

Je n'ai pas d'ailleurs à examiner ici si les considérations d'un autre ordre viennent corroborer ou combattre cette opinion.

L'âge des sépultures de Saint-Barnard étant bien établi, il en résulte des renseignements fort précieux pour l'archéologie de la vallée de la Saône.

En effet, la Note de M. Guigue nous apprend que les 32 sépultures faites par incinération sont précisément celles que je rapporte soit à l'âge de bronze, soit à l'âge de la pierre polie. Tantôt, dit la Note, les cendres étaient renfermées dans des vases, tantôt laissées sur le point même où l'incinération avait été faite. Dans ce dernier cas, elles reposaient ordinairement sur une aire battue ou formée de cailloux roulés juxtaposés. D'autres cailloux roulés ou des pierres plates les protégeaient contre le contact immédiat des terres amoncelées au-dessus. Dans le tumulus n° 3 (âge de bronze), les pierres supérieures étaient remplacées par un vase très plat en terre rougeâtre et mal cuite, que l'on n'a pu recueillir qu'en fragments, son diamètre est de 0^m50.

Ici doit se produire une observation essentielle.

Je me suis appuyé plus haut pour diviser les objets recueillis dans les fouilles en deux groupes se rapportant, l'un à l'âge néolithique, l'autre à l'âge du bronze sur les caractères intrinsèques de ces objets.

qui est une forme plutôt celtique que romaine. -- Voir pages 356 et 357 de la *Revue du Lyonnais* de novembre 1886, et planche X, fig. 4.